

Pour un mouvement étudiant fort,

unissons-nous dans l'ANEQ

indépendante et démocratique !

PROCES VERBAL

Congrès spécial de l'ANEQ

4, 5, 6 novembre 1983

Cégep de Limoilou, Québec

ANNEXE 0

ORDRE DU JOUR:

0. Ouverture
1. Présentation et allocutions des invités
2. Discours d'ouverture (lecture du Rapport moral)
3. Election du Praesidium
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Nouvelles adhésions
6. Rapport moral du Conseil Central (discussion)
7. Caucus des femmes / Caucus des hommes
8. Situation actuelle dans l'éducation
 - a) Projet de règlement des études collégiales et contre-réformes (annonce des propositions)
 - b) Coupures budgétaires (annonce des propositions)
 - c) Droit d'association et Loi 32 (annonce des propositions)
 - d) Chômage (annonce des propositions)
 - e) Condition des femmes (annonce des propositions)
 - f) Adoption de la plate-forme de revendications
9. Plan de riposte
 - a) comité plénier
 - b) plénière
 - c) présentation du plan de travail du Conseil Central
10. Période pour les Conseils régionaux
11. Unité du mouvement étudiant
 - a) Lecture du document et des propositions
 - b) Caucus des associations non-membres
 - c) Propositions
12. Elections aux postes vacants (Conseil Central, Conseil exécutif)
13. Discours de clôture
14. Clôture du Congrès spécial

Vendredi, le 4 novembre 1983, première séance

0. OUVERTURE

Le Congrès spécial de l'ANEQ est ouvert par le Secrétaire Général, Patrice Legendre.

1. PRESENTATION ET ALLOCUTIONS DES INVITES-ES

Le Secrétaire Général présente un à un les invités au Congrès spécial et les invite à adresser leurs messages

Charles P. Benoit, représentant de la Presse étudiante du Québec (PEQ), accompagné d'une délégation.

Michel Croteau, porte-parole du Regroupement autonome des jeunes (RAJ).

Jacques Morrisette, président du Syndicat du Transport de Montréal (STM-CSN), accompagné d'une délégation.

Michel Forget, représentant de la Fédération des Affaires Sociales (FAS-CSN).

Guy Bellefeuille, président de la Fédération des enseignantes et enseignants de CEGEP (FEC-CEQ).

Serge Bouchard, président de l'Association des techniciens de Télé-Métropole (ATM-CSN).

Jacques Fleurant, représentant du magazine Mouvements (CEQ).

Jaques Couture, représentant de la Fédération Nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).

Proposition privilégiée: Que le Congrès appuie la lutte des techniciens de Télé-Métropole, dénonce le lock-out qui leur est imposé depuis plus d'un an, appelle au boycott complet de Télé-Métropole et du réseau TVA et à participer à la manifestation du 8 novembre à Montréal.

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A L'UNANIMITE.

2. DISCOURS D'OUVERTURE (LECTURE DU RAPPORT MORAL)

Le Secrétaire Général, Patrice Legendre, prononce le discours d'ouverture au nom du Conseil Central.

3. ELECTION DU PRAESIDIUM

Proposition principale: Que Guy Bédard et Guy Larochelle soient nommés président d'assemblée, et que Charles Benoît et Andrée Pomerleau soient nommés secrétaires d'assemblée.

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A L'UNANIMITE.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition principale: Que le Congrès adopte l'ordre du jour suivant:

0. Ouverture
1. Présentation et allocutions des invités
2. Discours d'ouverture (lecture du Rapport moral)
3. Election du Praesidium
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Nouvelles adhésions
6. Rapport moral du Conseil Central (discussion)
7. Caucus des femmes / caucus des hommes
8. Situation actuelle dans l'éducation
 - a) Projet de règlement des études collégiales et contre-réformes (annonce des propositions)
 - b) Coupures budgétaires (annonce des propositions)
 - c) Droit d'association et Loi 32 (annonce des propositions)
 - d) Chômage (annonce des propositions)
 - e) Condition des femmes (annonce des propositions)
 - f) Adoption de la plate-forme de revendications
9. Plan de riposte
 - a) comité plénier
 - b) plénière
 - c) présentation du plan de travail du Conseil Central
10. Période pour les Conseils régionaux
11. Unité du mouvement étudiant
 - a) Lecture du document et des propositions
 - b) Caucus des associations non-membres
 - c) Propositions*
12. Elections aux postes vacants (Conseil Central, Conseil exécutif)
13. Discours de clôture
14. Clôture du Congrès spécial

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A L'UNANIMITE.

5. NOUVELLES ADHESIONS

Proposition principale: Que le Congrès accepte les demandes d'adhésion présentées par l'AGECL (Limoulin) et l'AGEECO (Outaouais).

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A L'UNANIMITE.

6. RAPPORT MORAL DU CONSEIL CENTRAL (discussion)

* *
*

Samedi, le 5 novembre 1983, deuxième séance

7. CAUCUS DES FEMMES / CAUCUS DES HOMMES

8. SITUATION ACTUELLE DANS L'EDUCATION

a) Projet de règlement des études collégiales et contre-réformes (annonce des propositions)

Proposition principale: Que nos revendications concernant le PREC soient:

1. Le rejet pur et simple du PREC.
2. Pour la négociation systématique du plan de cours dans tous les cours.
3. Pour une libération étudiante à chaque session, pour faire l'évaluation des enseignements, des politiques gouvernementales dans l'éducation et l'élaboration de notre projet d'école.
4. Pour des comités paritaires intersyndicaux et populaires responsables des enseignements.

Proposé par le Conseil Central.

Amendement: Que la troisième revendication se lise comme suit: "Pour une libération étudiante à chaque session, pour faire l'évaluation de la qualité des enseignements et de la pertinence ainsi que du contenu des différents programmes et des politiques gouvernementales de même que de l'élaboration d'un projet d'école".

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AGECRA (Amiante).

ADOPTÉ A LA MAJORITE: 16 POUR, 0 CONTRE, 2 ABSTENTIONS - Membres
(13 POUR, 0 CONTRE, 2 ABSTENTIONS - Non-membres).

Proposition dilatoire: Que la proposition principale soit mise aux voix immédiatement.

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AEC SL (St-Laurent).

ADOPTÉ A LA MAJORITE: 15 POUR, 1 CONTRE - Membres
(10 POUR, 6 CONTRE - Non-membres).

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée:

ADOPTÉ A L'UNANIMITE: 19 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION - Membres
(6 POUR, 1 CONTRE, 11 ABSTENTIONS - Non-membres).

Proposition principale: Attendu que l'accessibilité à l'éducation ne doit pas se faire au détriment de la qualité de l'éducation;

Attendu que l'obstacle à des études post-secondaires est souvent celui du manque de ressources financières;

Attendu que le gouvernement par les nouveaux CEC, AEC, DPC, nous offre des demi-formations pour petit budget au lieu de résoudre nos problèmes financiers;

-Pour une aide financière adéquate, sans endettement, qui permette à tous et toutes d'accéder à une éducation de qualité;
-pour des diplômes qui ont une valeur nationale et qui nous permettent de travailler partout;
-pour des diplômes au collège qui donnent accès à l'université;
-pour une formation polyvalente afin de réduire la dépendance face à l'employeur.
Proposé par l'AGECL (Limoilou), appuyé par l'AGEECO (Ottawa).

ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition principale: Un seul diplôme au niveau collégial pour les étudiants et étudiantes.

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AFEUS (Univ. de Sherbrooke).

Proposition dilatoire: La mise en dépôt de la proposition principale.

Proposé par l'AESCVM (Vieux-Montréal - soir), appuyé par l'AECSL (St-Laurent).

ADOpte A LA MAJORITE: 11 POUR, 2 CONTRE, 4 ABSTENTIONS - Membres
(16 POUR, 0 CONTRE, 2 ABSTENTIONS - Non-membres).

* *
*

Samedi, le 5 novembre 1983, troisième séance

b) Coupures budgétaires (annonce des propositions)

Proposition principale: Que nos revendications concernant les coupures budgétaires soient:

- Qu'il n'y ait aucune coupure ou restriction dans le prochain budget en ce qui concerne le secteur de l'éducation;
- Que le gouvernement procède à la création de nouveaux CEGEPs pour accueillir l'augmentation de la clientèle étudiante;
- Qu'il y ait augmentation satisfaisante, eu égard aux revendications de l'ANEQ, du budget alloué à l'aide financière aux étudiants-es;
- Que la gratuité scolaire soit établie.

Proposé par le Conseil Central.

L'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal) en appelle de la décision du président à l'effet de permettre l'introduction de nouvelles propositions sous forme d'amendements. La décision du président est renversée: 0 POUR, 14 CONTRE, 4 ABSTENTIONS - Membres
(0 POUR, 12 CONTRE, 5 ABSTENTIONS - Non-membres).

Amendement: Modifier le premier tiret de la proposition principale de façon à ce qu'il se lise comme suit: "Qu'il y ait une augmentation réelle dans le prochain budget en ce qui concerne le secteur de l'éducation".

Proposé par CUSA (Université Concordia), appuyé par l'AECSL (St-Laurent).

ADOpte A L'UNANIMITE.

Amendement: Rajouter au deuxième tiret: "ou satisfasse les besoins en espace des CEGEPS existants".

Proposé par l'AESCVM (Vieux-Montréal - soir), appuyé par l'AGECST (Sorel-Tracy).
ADOpte A L'UNANIMITE.

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée:
ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition principale: Que l'on adopte également les revendications suivantes:

- Que le gouvernement reconnaisse aux étudiants-es le statut d'indépendance dès le niveau post-secondaire;
- Que le gouvernement reconnaisse aux étudiants-es le statut de non-résident dès le départ de la maison familiale;
- Que les prêts soient abolis sans aucune diminution de l'aide financière;
- Que les étudiants-es à temps partiel soient éligibles au régime des prêts et bourses;
- Que le contingentement dans l'accès aux programmes d'étude post-secondaire soit aboli.

Proposé par le Conseil Central.

Amendement: Ajouter les revendications suivantes:

- L'abolition de la contribution minimale de l'étudiant-e;
- Que la grille de calcul fixant le montant de prêts-bourses auquel ont droit les étudiantes et étudiants résidents-es et dépendants-es soit entièrement révisée afin d'éviter des injustices dont sont victimes plusieurs étudiants et étudiantes et que, par conséquent, l'aide financière corresponde à leurs besoins réels (Exemple d'injustice: aide financière de \$600 pour une étudiante ou un étudiant dont les deux parents sont des assistés-es sociaux-les; addition des salaires de parents divorcés).

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AGEECLG (Lionel-Groulx).

Sous-amendement: Remplacer le premier tiret de l'amendement par: "Que le gouvernement abolisse la contribution minimale de l'étudiant-e et prenne plutôt en considération les véritables moyens financiers de ces étudiants-es".

Proposé par CUSA (Université Concordia).

Le sous-amendement est intégré à l'amendement avec le consentement unanime de l'assemblée.

Proposition privilégiée: Que l'on passe immédiatement à l'allocution de M. Yvon Charbonneau, Président de la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ).

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A L'UNANIMITE.

(Retour à l'amendement).

Vote sur l'amendement:

ADOpte A L'UNANIMITE.

Amendement: Remplacer le troisième tiret par: "Que tout en visant le remplacement intégral des prêts par des bourses, l'ANEQ exige minimalement que la formule de l'allocation des prêts et bourses soit modifiée de façon à ce que le montant maximum de bourse soit alloué avant qu'un prêt soit accordé".

Proposé par CUSA (Université Concordia), appuyé par l'AFEUS (Univ. de Sherbrooke).

Vote sur l'amendement:

REJETE A LA MAJORITE: 1 POUR, 16 CONTRE, 1 ABSTENTION - Membres
(0 POUR, 6 CONTRE, 12 ABSTENTIONS - Non-membres).

Amendement: Ajouter les revendications suivantes:

- Que les femmes enceintes bénéficient du même montant que celles qui ont déjà un enfant à charge d'âge pré-scolaire dans le cadre du régime des prêts et bourses;
- Que le droit à un congé de maternité soit reconnu par le régime des Prêts et Bourses et que cela soit considéré comme une période d'étude à temps plein.

Proposé par CUSA (Université Concordia), appuyé par l'AGECL (Limoilou).

ADOpte A L'UNANIMITE.

L'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal) demande la tenue d'un vote enregistré sur la proposition principale telle qu'amendée, demande qui lui est accordée par le président d'assemblée.

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée:

Associations membres: 19 POUR (AGECST, AECSh, AGEUQAM, AFEUS, AGEbdeB, AECS, AGEcv, RECSF, AGEcAl, AECSL, AGEcRA, AGECL, AGEcAT, MSS, CUSA, AGEECO, AGEJcVM, AEScVM, AGEECLG), 0 CONTRE, 0 ABSTENTION. ADOpte A L'UNANIMITE.

Associations non-membres: 12 POUR (AGECRosemont, SOGECOM, AGEcAlma, AGECTR, SUJAC, AGES, AECG, AGEI, AGEUQTR, AGEUQAR, Heritage Campus, Collège L'Assomption), 0 CONTRE, 8 ABSTENTIONS (Les Services Collectifs, AEDCM, AGECRimouski, AGEcRLI, AGECEM, AGEECLL, AGECAhuntsic, AECJ).

Lecture d'une déclaration des associations membres du Regroupement pour un véritable syndicat national étudiant au Québec (RVSNEQ) au sujet du Congrès spécial de l'ANEQ sur la réunification.

Proposition principale: Que l'ANEQ, dans le cadre de son opposition aux coupures budgétaires et aux réductions de services, soutienne les employés-es de soutien des universités du Québec qui luttent pour la satisfaction de leurs revendications.
Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AESCVM (Vieux-Montreal - soir).

Amendement: Rajouter à la proposition principale: "et appelle à respecter les lignes de piquetage".

Proposé par l'AGEECO (Outaouais), appuyé par l'AGECL (Limoilou).

Proposition dilatoire: La mise en dépôt de l'amendement.

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AESCVM (Vieux-Montreal - soir).

ADOpte A LA MAJORITE: 10 POUR, 4 CONTRE, 5 ABSTENTIONS - Membres
(0 POUR, 7 CONTRE, 4 ABSTENTIONS - Non membres).

Vote sur la proposition principale:

ADOpte A LA MAJORITE: 17 POUR, 2 CONTRE, 0 ABSTENTION - Membres
(9 POUR, 1 CONTRE, 0 ABSTENTION - Non membres).

Proposition privilégiée: Attendu que tous les travailleurs-ses de la Fonction publique en Colombie Britannique subissent ou auront à subir des attaques à leurs conditions de travail;

Attendu que ces attaques auront des conséquences pour l'ensemble de la population en détériorant les services auxquels ils-elles ont droit;

Attendu que si le coup de force de Bennett passe, ceci constituera un exemple pour d'autres gouvernements;

Que l'ANÉQ appuie la grève des fonctionnaires de la Colombie Britannique ainsi que tout débrayage s'inscrivant dans une riposte unitaire des travailleurs-ses de la Fonction publique et para-publique de cette province.

Proposé par l'AGECL (Limoilou), appuyé par CUSA (Université Concordia).

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Proposition principale: Que le gouvernement efface la dette que les étudiants-es ont déjà contractée pour poursuivre leurs études post-secondaires.

Proposé par l'AGEECLG (Lionel-Groulx), appuyé par l'AESCVM (Vieux-Montréal - soir).

Proposition dilatoire: Que la proposition principale soit mise en dépôt.

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AECSL (St-Laurent).

ADOpte A LA MAJORITE: 8 POUR, 6 CONTRE, 5 ABSTENTIONS - Membres

(3 POUR, 8 CONTRE, 6 ABSTENTIONS - Non membres).

c) Droit d'association et Loi 32 (annonce des propositions)

Proposition principale: Que l'ANEQ exige l'abrogation de la Loi 32 et la reconnaissance des associations étudiantes; qu'elle mette de l'avant la négociation locale d'une entente (ou d'un contrat de service) portant sur la reconnaissance et la cotisation obligatoire, à l'extérieur du cadre de la Loi 32; qu'elle mette également de l'avant que l'association étudiante locale profite d'une telle négociation locale pour faire de l'information sur le droit d'association, sur la Loi 32 et pour mobiliser au maximum de manière à soutirer à l'administration de l'institution le plus de gains possible en matière du droit d'association; il est entendu que l'ANEQ pourra produire une entente-type, susceptible d'unifier un tel mouvement de négociations locales. Proposé par le Conseil Central.

Proposition dilatoire: Que la proposition principale soit mise aux voix immédiatement.

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AECSL (St-Laurent).

ADOpte A L'UNANIMITE: 17 POUR, 0 CONTRE - Membres

(12 POUR, 1 CONTRE - Non membres).

L'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal) demande la tenue d'un vote enregistré sur la proposition principale, demande qui lui est accordé par le président d'assemblée.

Vote sur la proposition principale:

Associations membres: 19 POUR (AGECST, AEC SH, AGEUQAM, AFEUS, AGEbdeB, AEC S, AGE CV, RECSF, AGE CAL, AGE CRA, AGE CL, AGE CAT, MSS, CUSA, AGE ECO, AGE JCVM, AESC VM, AGE ECLG, AGE CL), 0 CONTRE, 0 ABSTENTION. ADOPTE A L'UNANIMITE.

Associations non-membres: 8 POUR (AGEC Rosemont, AGECTR, SUJAC, AGES, Heritage Campus, Collège L'Assomption, AGEUQAR, AECG), 7 CONTRE (Les Services Collectifs, AEDCM,

AGECRimouski, AGECLRI, AGECEM, AGEECCL, AGECAIma), 3 ABSTENTIONS (SOGECOM, AGECAhuntsic, AECJ).

Proposition principale: Que l'ANEQ appelle les associations étudiantes à ne pas s'accréditer en vertu de la Loi 32.

Proposé par l'AGEJCVM (Vieux-Montréal - jour), appuyé par l'AESCVM (Vieux-Montréal - soir).

Proposition dilatoire: Que la proposition principale soit mise en dépôt.

Proposé par l'AGEECO (Outaouais), appuyé par l'AGECL (Limoilou).

ADOPTÉ A LA MAJORITE: 13 POUR, 2 CONTRE, 1 ABSTENTION - Membres
(9 POUR, 1 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Non membres).

Proposition principale: Que l'ANEQ soutienne financièrement les associations étudiantes qui ont choisi de ne pas s'accréditer en vertu de la Loi 32.

Proposé par l'AGEJCVM (Vieux-Montréal - jour), appuyé par l'AESCVM (Vieux-Montréal - soir).

Proposition dilatoire: Que la proposition principale soit mise aux voix immédiatement.

Proposé par l'AECST (St-Laurent), appuyé par l'AECSTH (St-Hyacinthe).

ADOPTÉ A L'UNANIMITE: 17 POUR, 0 CONTRE - Membres
(10 POUR, 0 CONTRE - Non membres).

L'AGEJCVM (Vieux-Montréal - jour) demande la tenue d'un vote enregistré sur la proposition principale, demande qui lui est accordée par le président.

Vote sur la proposition principale:

Associations membres: 7 POUR (AGECST, AGEBdB, AECST, RECSF, AGECPA, AGEJCVM, AESCVM), 9 CONTRE (AECSTH, AGEUQAM, AFEUS, AGECV, AGEAL, AECST, AGECAI, MSS, CUSA), 3 ABSTENTIONS (AGEECLG, AGEECO, AGECL). REJETÉ A LA MAJORITE.

Associations non-membres: 2 POUR (AGECRosemont, SOGECOM), 1 CONTRE (AGECAIma), 8 ABSTENTIONS (AGECAhuntsic, AGECTR, SUJAC, AGES, AECG, Heritage Campus, AGEUQAR, AGEUQTR).

Proposition privilégiée: Que le Congrès s'ajourne jusqu'à dimanche matin.

Proposé par l'AESCVM (Vieux-Montréal - soir), appuyé par l'AGEJCVM (Vieux-Montréal - jour).

REJETÉ A LA MAJORITE: 4 POUR, 13 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Membres
(2 POUR, 6 CONTRE, 0 ABSTENTION - Non-membres).

Proposition privilégiée: Que l'on passe immédiatement au prochain alinéa à l'ordre du jour.

Proposé par l'AGEBdB (Bois-de-Boulogne), appuyé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Mtl).

Proposition dilatoire: Que la proposition privilégiée soit mise aux voix immédiatement.

Proposé par l'AGECAL (André-Laurendeau), appuyé par l'AGECL (Limoilou).

ADOPTÉ A L'UNANIMITE: 17 POUR, 0 CONTRE - Membres
(6 POUR, 0 CONTRE - Non membres).

Vote sur la proposition privilégiée:

ADOPTÉ A LA MAJORITE: 10 POUR, 6 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Membres
3 POUR, 4 CONTRE, 1 ABSTENTION - Non-membres.

d) Chômage (annonce des propositions)

Proposition principale: Que le Congrès diffuse, décentralise l'ANEQ INFORME spécial sur la question de l'emploi chez les jeunes.

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A L'UNANIMITE: 17 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION - Membres
(6 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION - Non-membres).

Proposition privilégiée: Qu'on termine le point d) Chômage avant d'ajourner l'assemblée.

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AEC SL (St-Laurent).

REJETE A LA MAJORITE: 5 POUR, 10 CONTRE, 5 ABSTENTIONS - Membres
(0 POUR, 7 CONTRE, 1 ABSTENTION - Non membres).

L'assemblée est ajournée.

* *
*

Dimanche, le 6 novembre 1983, quatrième séance

Proposition principale: Que face aux conditions qui sont faites aux jeunes chômeurs, à l'institution probable de "brigades d'emploi", que l'ANEQ accorde un soutien matériel et tactique aux organisations qui luttent pour les droits des jeunes et l'amélioration de leurs conditions.

Proposé par MSS (Université McGill), appuyé par l'AGEECLG (Lionel-Groulx).

ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition principale: Que l'ANEQ s'oppose à l'emploi et au recrutement des jeunes dans l'armée, que l'ANEQ s'oppose à la propagande et au recrutement dans les maisons d'enseignement et appelle les associations étudiantes à s'organiser contre la présence de l'armée sur les campus sur la base des principes suivants:

- 1) opposition aux préparatifs de guerre des deux superpuissances (Etats-Unis et Union soviétique) et à tout autre préparatif de guerre;
- 2) opposition à la course aux armements;
- 3) retrait du Canada de l'OTAN et de NORAD.

Proposé par l'AGEJCVM (Vieux-Montréal - jour), appuyé par l'AESCVM (Vieux-Montréal - soir).

L'AESCVM (Vieux-Montréal - soir) demande la tenue d'un vote enregistré sur la proposition principale, demande qui lui est accordée par le président.

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée:

Associations membres: 13 POUR (AGECST, AEC SH, AGEUQAM, AFEUS, RECSF, AEC SL, AGE CRA, AGE CL, MSS, AGE ECO, AGE JCVM, AESCVM, AGE ECLG), 0 CONTRE, 5 ABSTENTIONS (AGE BdeB, AGE CV, AGE CAL, AGE CAT, CUSA). ADOpte A LA MAJORITE.

Associations non-membres: 8 POUR (AGEC Rosemont, SOGECOM, AGE CAhuntsic, AGE I, AGEUQAR, Héritage Campus, Collège L'Assomption, Collège L'Assomption-polyvalente), 0 CONTRE, 12 ABSTENTIONS (AECJ, AGEUQTR, Les Services Collectifs, AEDCM, AGE CRimouski, AGE CRLI, AGECEM, AGE ECLL, AGE CALma, SUJAC, AGE S, AECG).

Proposition principale: Que l'ANEQ, parce qu'elle considère que les jeunes ont droit à un emploi convenable ou un revenu décent, s'oppose à ce que le gouvernement du Québec instaure des brigades de travail (Action Jeunes Volontaires) et exige l'abandon de ce projet de même qu'elle dénonce avec véhémence les coupures envisagées dans le montant de l'aide sociale que reçoivent actuellement les assistés-es sociaux-les de moins de 30 ans afin de les forcer à s'enrôler dans ces brigades. L'ANEQ exige du gouvernement qu'il adopte un véritable plan de création d'emplois satisfaisant nos besoins. Que le gouvernement s'entende avec le gouvernement fédéral sur l'application de ce plan de sorte que, dans les plus brefs délais, les jeunes aient accès à des emplois permanents.

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A L'UNANIMITE.

e) Condition des femmes (annonce des propositions)

Proposition principale: La préparation d'une journée d'information et de conscientisation nationale sur la question des femmes, des rapports hommes-femmes; qu'une campagne nationale soit menée d'ici là sur le sujet par l'ANEQ et qu'un comité soit mandaté pour son organisation. La journée suggérée serait le 7 mars prochain.

Proposé par MSS (Université McGill), appuyé par l'AGEECLG (Lionel-Groulx).

Amendement: Ajouter après "pour son organisation", "comité auquel devra participer au moins une des femmes du Comité Femmes de l'ANEQ".

Proposé par l'AECSL (St-Laurent), appuyé par l'AGECAL (André-Laurendeau).

ADOpte A L'UNANIMITE.

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée:

ADOpte A LA MAJORITE: 16 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION - Membres

(9 POUR, 0 CONTRE, 7 ABSTENTIONS - Non-membres).

Proposition principale: La création à court terme ou moyen terme de collectifs femmes et hommes pour discuter des thèmes reliés à la journée du 7 mars par les différentes associations.

Proposé par MSS (Université McGill), appuyé par l'AGEECLG (Lionel-Groulx).

ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition privilégiée: Que Nathalie Fortier soit entérinée par le Congrès comme membre du Comité Femmes de l'ANEQ.

Proposé par l'AGECL (Limoilou), appuyé par l'AGEECO (Outaouais).

Proposition dilatoire: Que la proposition privilégiée soit mise aux voix immédiatement.

Proposé par l'AGEECLG (Lionel-Groulx), appuyé par l'AGEECO (Outaouais).

ADOpte A LA MAJORITE: 14 POUR, 3 CONTRE - Membres

(13 POUR, 0 CONTRE - Non-membres).

L'AGEUQAM demande la tenue d'un vote enregistré sur la proposition privilégiée, demande qui lui est accordée par le président.

Vote sur la proposition privilégiée:

Associations membres: 3 POUR (AGEECLG, AGEECO, AGECL), 5 CONTRE (AGECST, AGEUQAM, AGEBAEB, AGECEV, COSA), 11 ABSTENTIONS (AECST, AFEUS, AESCH, RECSF, AGEAL, AECSL, AGEORA, AGEAL, MSS, AGEJCVM, AESCVM). MIS EN DEPOT.

Associations non-membres: 5 POUR (AGEC Rosemont, AGES, Heritage Campus, Collège L'Assomption, Collège L'Assomption-polyvalente), 4 CONTRE (AEDCM, SUJAC, AECJ, AECG), 10 ABSTENTIONS (Les Services Collectifs, AGECRimouski, AGECL, AGECEM, SOGECOM, AGEELL, AGECAhuntsic, AGEALma, AGEUQTR, AGEUQAR).

Proposition privilégiée: Que le Congrès s'ajourne pour quelques minutes de façon à ce que le Comité Femmes puisse se réunir et procéder à l'entérinement des candidatures à ce Congrès.

Proposé par l'AGEECO (Outaouais), appuyé par l'AGECL (Limoilou).

REJETE A LA MAJORITE: 4 POUR, 12 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Membres
(8 POUR, 6 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Non-membres).

Proposition principale: Attendu que la journée du 15 novembre est un pas important vers la mobilisation de l'ensemble du mouvement étudiant pour la satisfaction de nos revendications;

Attendu que cette journée sert à la consolidation de notre force locale et nationale;

Attendu que l'ANEQ s'est prononcée pour un réseau public et gratuit de garderies contrôlées par les travailleurs-ses, usagers -ères;

Attendu que l'ANEQ s'est prononcée pour l'avortement libre et gratuit et pratiqué dans des conditions saines;

Attendu que ces deux revendications sont aujourd'hui indispensables pour l'avancement des revendications spécifiques aux femmes;

Que lors du 15 novembre, parmi l'ensemble des revendications communes aux étudiants et étudiantes, soit mise de l'avant la revendication d'un réseau public et gratuit de garderies contrôlées par les travailleurs, travailleuses, usagers-usagères, ainsi que l'avortement libre et gratuit et pratiqué dans des conditions saines.

Proposé par l'AGEJCVM (Vieux-Montréal - jour), appuyé par l'AECSL (St-Laurent).

ADOpte A LA MAJORITE: 15 POUR, 0 CONTRE, 2 ABSTENTIONS - Membres
(13 POUR, 3 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Non-membres).

9. PLAN DE RIPOSTE

Proposition privilégiée: Modifier l'ordre du jour de façon à rayer les alinéas a) comité plénier et c) présentation du plan de travail du Conseil Central.

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A LA MAJORITE: 13 POUR, 3 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Membres
(14 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION - Non-membres).

b) Plénière

Le document du Conseil Central est présenté par Patrice Legendre, Secrétaire Général.

Proposition privilégiée: Que le Congrès s'ajourne jusqu'à 13h00.

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A LA MAJORITE: 16 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION - Membres
(17 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION - Non-membres).

* *
*

Dimanche, le 6 novembre 1983, cinquième séance

Proposition privilégiée: Que l'on entérine Charline Morneau et Nathalie Fortier sur le Comité Femmes de l'ANEQ.

Proposé par le Comité Femmes.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition principale: Que le Congrès réaffirme l'appel à la grève de 24 heures du 15 novembre et à la manifestation nationale à Québec du 15 au soir, en favorisant la tenue d'assemblées générales là où aucun vote n'a encore été pris sur le sujet.

Proposé par le Conseil Central.

Lecture d'une déclaration de cinq associations non-membres sur le plan de riposte.

(Retour à la proposition principale)

Proposition dilatoire: Que la proposition principale soit mise aux voix immédiatement.

Proposé par CUSA (Université Concordia), appuyé par l'AECS (Sherbrooke).

ADOpte A LA MAJORITE: 17 POUR, 2 CONTRE - Membres
(16 POUR, 0 CONTRE - Non membres).

Vote sur la proposition principale:

ADOpte A LA MAJORITE: 16 POUR, 0 CONTRE, 2 ABSTENTIONS - Membres
(9 POUR, 4 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Non membres).

Proposition principale: Que toutes les assemblées générales se prononcent d'ici la fin de la session d'automne sur la plate-forme de revendications et sur le présent plan de riposte.

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition principale: Que le Conseil Central poursuive et accentue sa tournée nationale de toutes les institutions collégiales et universitaires de manière à faire adhérer l'ensemble des étudiants et étudiantes aux revendications et objectifs de l'ANEQ.

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A LA MAJORITE: 16 POUR, 1 CONTRE, 0 ABSTENTION - Membres
(7 POUR, 1 CONTRE, 10 ABSTENTIONS - Non membres).

Proposition principale: Que l'ANEQ exige l'ouverture d'une négociation directe avec le ministère de l'Éducation du Québec afin de saisir le gouvernement de nos revendications et le forcer à se prononcer, et qu'en conséquence de quoi, l'ANEQ s'engage à mobiliser massivement à chaque fois que le gouvernement choisira de se défilier à la négociation

par le biais de faux mécanismes de concertation (ex.: table de concertation, comité multi-partite, etc.) qui lui permettront de faire passer en douce ses politiques.
Proposé par le Conseil Central.

Proposition privilégiée: Que la proposition principale soit scindée en deux parties distinctes; la première se terminant après "le forcer à se prononcer" et la deuxième débutant à "et qu'en conséquence...".

Proposé par CUSA (Université Concordia), appuyé par l'AECSL (St-Laurent).

REJETE A LA MAJORITE: 4 POUR, 11 CONTRE, 1 ABSTENTION - Membres
(2 POUR, 7 CONTRE, 6 ABSTENTIONS - Non membres).

Proposition dilatoire: Que la proposition principale soit mise aux voix immédiatement.

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AGEECO (Outaouais).

ADOpte A L'UNANIMITE: 15 POUR, 0 CONTRE - Membres
(15 POUR, 0 CONTRE - Non membres).

Vote sur la proposition principale:

ADOpte A LA MAJORITE: 12 POUR, 3 CONTRE, 2 ABSTENTIONS - Membres
(5 POUR, 7 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Non membres).

Proposition principale: Que les assemblées publiques prévues dans le plan de travail de la session d'automne se tiennent effectivement à compter du 15 novembre dans toutes les régions, sur le thème d'"Assemblées publiques de solidarité pour la qualité et l'accessibilité à l'éducation".

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition principale: Qu'une pétition portant sur la plate-forme de revendications circule suite au Congrès avec un objectif de 50,000 noms.

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition principale: Qu'au tout début de la session d'hiver, l'ANEQ organise une intervention pédagogique dans les cours (i.e. les cours de philosophie ou de français au CEGEP et une tournée de cours par département et/ou module à l'université) portant sur la qualité et l'accessibilité à l'éducation. Qu'à cet effet, un cahier d'animation soit produit comme outil pour procéder à une évaluation des effets des politiques gouvernementales et de la place actuelle des étudiants et étudiantes en matière de pédagogie, et à une discussion sur les moyens d'action de l'ANEQ. Cette intervention pédagogique sera organisée avec les syndicats d'enseignants.

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A LA MAJORITE: 14 POUR, 0 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Membres
(7 POUR, 1 CONTRE, 8 ABSTENTIONS - Non membres).

Proposition principale: Sur la question du chômage, que se tiennent des rencontres régionales de débats et de formation à partir du manifeste de l'ANEQ sur le chômage, dans le but d'acheminer aux assemblées générales nos grandes revendications sur le sujet et de préparer dans le cours de la session d'hiver une journée de mobilisation sur le chômage étudiant et les perspectives d'emploi qui pourrait se tenir conjointement avec la Fédération Canadienne des étudiants (FCE).

Proposé par le Conseil Central.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition privilégiée: Qu'une copie de la pétition soit préparée et distribuée d'ici la fin du Congrès.

Proposé par l'AGECL (Limoulu), appuyé par l'AECS (Sherbrooke).

ADOpte A LA MAJORITE: 7 POUR, 6 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Membres
(6 POUR, 1 CONTRE, 10 ABSTENTIONS - Non membres).

Proposition principale: Que l'ANEQ déclenche une grève générale à la fin du mois de février sur la base de la plate-forme de revendications adoptée au Congrès si d'ici là, nous n'avons rien obtenu de satisfaisant par rapport à nos demandes. Cette proposition de grève générale doit être soumise aux assemblées générales le plus rapidement possible, avec l'ensemble du plan de riposte. Qu'un Congrès spécial soit convoqué, dans les délais autorisés par les Statuts et règlements de l'ANEQ, pour fixer le déclenchement de la grève. Qu'une série de moyens d'action préparent la mobilisation avant le déclenchement de la grève et ce, à deux niveaux:

- a) par des occupations, du piquetage, des "sit-in" là où le gouvernement et le MEQ se prononcent sur des questions nous concernant (commission parlementaire, table de concertation, Sommet...etc.);
- b) par un appui national de l'ANEQ aux associations locales qui luttent pour leurs droits et tentent d'affronter les politiques gouvernementales.

Proposé par le Conseil Central.

Amendement: Remplacer "Que l'ANEQ déclenche" par "Que l'ANEQ envisage de déclencher"; biffer "pour fixer le déclenchement de la grève" et remplacer par "pour juger de la pertinence du déclenchement de la grève et en fixer les modalités".

Proposé par l'AECS (Sherbrooke), appuyé par l'AGECV (Victoriaville).

L'amendement est intégré à la proposition principale avec le consentement unanime de l'assemblée.

Amendement: Remplacer "Cette proposition de grève générale" par "cette éventualité de grève générale"; biffer "le plus rapidement possible, avec l'ensemble du plan de riposte" et remplacer par "au début de la session d'hiver".

Proposé par CUSA (Université Concordia), appuyé par l'AECSH (St-Hyacinthe).

Proposition privilégiée: Scinder l'amendement deux parties distinctes.

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AGECRA (Amiante).

ADOpte A LA MAJORITE: 7 POUR, 3 CONTRE, 5 ABSTENTIONS - Membres
(6 POUR, 3 CONTRE, 6 ABSTENTIONS - Non membres).

Vote sur la première partie de l'amendement:

ADOpte A LA MAJORITE: 14 POUR, 1 CONTRE, 1 ABSTENTION - Membres
(4 POUR, 7 CONTRE, 5 ABSTENTIONS - Non membres).

Proposition dilatoire: Que la deuxième partie de l'amendement et la proposition principale soient mis aux voix immédiatement.

Proposé par l'AECSH (St-Hyacinthe), appuyé par l'AGEJCVM (Vieux-Montréal - jour).

ADOpte A LA MAJORITE: 15 POUR, 4 CONTRE - Membres
(8 POUR, 1 CONTRE - Non membres).

Vote sur la deuxième partie de l'amendement:

REJETE A LA MAJORITE: 1 POUR, 13 CONTRE, 4 ABSTENTIONS - Membres
(1 POUR, 7 CONTRE, 10 ABSTENTIONS - Non membres).

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée:

L'AGEBdeB (Bois-de-Boulogne) demande à ce que le vote sur la proposition principale soit enregistré, demande qui est acceptée par le président.

Associations membres: 17 POUR (AGECST, AECSTH, AGEUQAM, AFEUS, AGEBdeB, AECS, AGEKV, AGEKAL, AECSC, AGEKRA, AGECL, AGEKAT, MSS, AGEKCO, AGEKVM, AECVM, AGEKCLG), 0 CONTRE, 1 ABSTENTION (CUSA). ADOPTE A LA MAJORITE.

Associations non-membres: 8 POUR (AGEKRosemont, SUJAC, AGES, AECG, AGEUQAR, Heritage Campus, Collège L'Assomption, Collège L'Assomption-polyvalente), 0 CONTRE, 10 ABSTENTIONS (Les Services Collectifs, AEDCM, AGEKrimouski, AGEKRLI, AGEKEM, SOGECOM, AGEKCLL, AGEKA, AGEKTR, AGEUQTR).

Proposition privilégiée: Que le texte de la pétition comprenne un appel à la participation au 15 novembre.

Proposé par l'AGEKCO (Outaouais), appuyé par l'AGECL (Limoilou).

Proposition dilatoire: Que la proposition privilégiée soit mise aux voix immédiatement.

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AGEKVM (Vieux-Montréal - Jour).

ADOPTE A LA MAJORITE: 12 POUR, 2 CONTRE - Membres
(6 POUR, 4 CONTRE - Non-membres).

Vote sur la proposition privilégiée:

ADOPTE SUR DECISION DU PRESIDENT: 7 POUR, 7 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Membres
(5 POUR, 0 CONTRE, 9 ABSTENTIONS - Non-membres).

Proposition privilégiée: Que l'on reprenne le débat sur la plate-forme de revendications de façon à y rajouter la proposition suivante: "Que les dettes de prêts étudiants accumulées jusqu'à maintenant par les étudiants-es de niveau collégial et universitaire présentement aux études soient effacées sur le champ en fonction du principe du non-endettement des étudiants-es. L'endettement étant en principe dénié par l'ANEQ.

Proposé par l'AGEKCLG (Lionel-Groulx), appuyé par l'AGECL (Limoilou).

REJETE A LA MAJORITE: 6 POUR, 9 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Membres
(6 POUR, 9 CONTRE, 2 ABSTENTIONS - Non-membres).

Proposition principale: Que l'ANEQ se coordonne avec le Regroupement autonome des jeunes (RAJ) concernant le plan de travail de ce dernier, et la tenue, éventuellement au début de janvier, d'un colloque portant sur l'élaboration des objectifs et du fonctionnement du RAJ.

Proposé par le Conseil Central.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Proposition privilégiée: Que les associations étudiantes de Cégeps et d'universités du Québec prennent contact avec des regroupements ou associations étudiantes et/ou population des polyvalentes environnantes afin de sensibiliser et de mobiliser ces dernières en partant du contenu de la plate-forme de revendications de l'ANEQ.

Proposé par l'AGEKCLG (Lionel-Groulx), appuyé par l'AGEKAT (Abitibi-Témiscamingue).

Amendement: Ajouter à la fin "pour favoriser l'organisation des étudiantes et étudiants du secondaire".

Proposé par l'AGECST (Sorel-Tracy), appuyé par l'AGEECO (Outaouais).

ADOpte A L'UNANIMITE: 16 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION - Membres
(10 POUR, 1 CONTRE, 2 ABSTENTIONS - Non-membres).

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée:

ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition privilégiée: Attendu que les représailles constituent une attaque toujours plus claire et toujours plus féroce contre les droits et intérêts fondamentaux de l'ensemble des étudiantes et étudiants, que l'ANEQ s'oppose à l'escalade de la persécution contre les étudiants-es et les jeunes qui combattent pour défendre leurs droits et intérêts fondamentaux; que l'ANEQ exige le retrait des mesures de représailles et poursuites contre les étudiants-es du Vieux-Montréal contre les jeunes du comité de Sherbrooke contre les préparatifs de guerre et que l'ANEQ intègre ces revendications à la plate-forme de revendications. Que l'ANEQ exige et entreprenne des démarches pour la réintégration immédiate des étudiants-es expulsés-es du Vieux-Montréal. Qu'un des thèmes de la manifestation du 15 novembre soit la lutte contre les représailles. Que le Conseil Central soit mandaté pour voir à l'organisation d'une campagne nationale contre les représailles au plus tôt.

Proposé par l'AESCVM (Vieux-Montréal - soir), appuyé par l'AGECL (Limoilou).

Amendement: Remplacer le mot "représailles" par "répression".

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AECSL (St-Laurent).

ADOpte A L'UNANIMITE.

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée:

ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition privilégiée: Attendu que les décrets et les politiques de coupures dans l'enseignement du Gouvernement du Québec touchent systématiquement l'ensemble des étudiants et étudiantes du niveau secondaire au même titre que les autres.

Attendu que les politiques de contingentement des études au niveau post-secondaire menacent l'avenir de centaines de milliers de jeunes;

Attendu la politique d'asservissement des organisations étudiantes par les directions locales dans la lignée des politiques gouvernementales.

Que l'ANEQ affirme ses responsabilités envers les étudiants et étudiantes du niveau secondaire, et par conséquent, donne les moyens à ces étudiants-es et étudiantes de s'organiser en toute indépendance dans un cadre qui sera le leur.

Proposé par l'AGEECO (Outaouais), appuyé par l'AGECL (Limoilou).

Proposition privilégiée: Que l'on passe immédiatement au prochain point à l'ordre du jour.

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AGECV (Victoriaville).

ADOpte A L'UNANIMITE.

10. PERIODE POUR LES CONSEILS REGIONAUX

Proposition privilégiée: Que le temps prévu pour la durée des Conseils régionaux soit limité à une demi-heure.

Proposé par CUSA (Université Concordia), appuyé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Mt1).

ADOpte A LA MAJORITE: 15 POUR, 1 CONTRE, 1 ABSTENTION - Membres
(5 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS - Non-membres).

11. UNITE DU MOUVEMENT ETUDIANT

a) Lecture du document et des propositions

Proposition privilégiée: Que l'on passe immédiatement au point 11 b) Caucus des associations non-membres.

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AGEECO (Outaouais),
ADOpte A L'UNANIMITE.

b) Caucus des associations non-membres

c) Propositions

Proposition privilégiée: Que le Congrès entérine Suzie Fortin sur le Comité Femmes de l'ANEQ.

Proposé par le Comité Femmes.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Lecture d'une déclaration des associations non-membres réunies en caucus (AGEC Rosemont, AECG, AGES, AGECTR, AGEUQTR, AGECAhuntsic, AGEUQAR, Collège L'Assomption, Collège L'Assomption-polyvalente). Cette déclaration est reprise sous forme de proposition par le Congrès.

Proposition principale: S'appuyant sur les revendications unanimes dégagées par le Congrès de l'ANEQ;

S'appuyant sur le plan d'action dégagé par le Congrès;
S'appuyant sur la déclaration faite par une déléguée de Rosemont au nom de cinq associations non-membres;

S'appuyant sur la volonté d'unité du Congrès de l'ANEQ;
Conscients-es que ce sont les revendications qui unissent les étudiants-es du Québec de Gaspé à Hull;

Conscients-es donc que le plan d'action dégagé par le Congrès vise à l'unité du mouvement étudiant et la satisfaction des revendications;

Que l'ANEQ dégage les moyens pour s'adresser à toutes les associations étudiantes du Québec pour que le 51 novembre soit un succès, un point d'appui pour toutes les associations étudiantes du Québec.

Proposé par l'AGEECLG (Lionel-Groulx), appuyé par l'AECSL (St-Laurent).

ADOpte A L'UNANIMITE.

Lecture d'une déclaration de l'AGEECO (Outaouais) sur les résultats du Congrès spécial.

Proposition principale: Que soit mise en marche la deuxième phase de la campagne d'adhésion à l'ANEQ sur la base de la plate-forme de revendications qui a été adoptée par le Congrès spécial de Limoilou.

Proposé par le Conseil Central.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Proposition principale: Que les documents de l'ANEQ soient systématiquement diffusés dans toutes les associations étudiantes et que des débats soient organisés dans les institutions non-membres par le Conseil Central.

Amendement: Ajouter "et qu'une version anglaise soit disponible sur demande pour tous les documents produits par l'ANEQ".

Proposé par CUSA (Université Concordia), appuyé par l'AGEECO (Outaouais),

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée:

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Proposition principale: Que le Conseil Central organise à la session d'Hiver '84 un colloque sur l'ANEQ et les étudiants et étudiantes anglophones.

Proposé par le Conseil Central.

Proposition dilatoire: Que la proposition principale soit mise en dépôt.

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par MSS (Univ. McGill).

ADOPTE A LA MAJORITE: 6 POUR, 5 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Membres.

(2 POUR, 2 CONTRE, 3 ABSTENTIONS - Non-membres).

Proposition principale: Que l'ANEQ édite, sous la responsabilité du Conseil Central, un journal destiné à être diffusé auprès des étudiantes et étudiants des polyvalentes.

Proposé par le Conseil Central.

Amendement: Remplacer le mot "polyvalentes" par "écoles secondaires".

Proposé par l'AECSL (St-Laurent), appuyé par l'AGEECO (Outaouais).

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Amendement: Ajouter au début de la proposition principale: "Que l'ANEQ affirme ses responsabilités envers les étudiants et étudiantes du niveau secondaire, et par conséquent, qu'elle donne les moyens à ces étudiants et étudiantes de s'organiser en toute indépendance dans un cadre qui sera le leur".

Proposé par l'AGEECO (Outaouais), appuyé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal).

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Proposition dilatoire: Que la proposition principale soit mise aux voix immédiatement.

Proposé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal), appuyé par l'AGEECO (Outaouais).

ADOPTE A L'UNANIMITE: 15 POUR, 0 CONTRE - Membres.

(8 POUR, 0 CONTRE - Non-membres).

Vote sur la proposition principale:

ADOPTE A LA MAJORITE: 11 POUR, 3 CONTRE, 2 ABSTENTIONS - Membres

(9 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION - Non-membres).

Proposition principale: Que l'ANEQ mette au point des outils de formation syndicale destinés aux étudiants et étudiantes des polyvalentes.
Proposé par le Conseil Central.

Amendement: Remplacer le mot "polyvalentes" par "écoles secondaires".
Proposé par l'AECSL (St-Laurent), appuyé par l'AGEECO (Outaouais).
ADOpte A L'UNANIMITE.

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée:
ADOpte A LA MAJORITE: 12 POUR, 1 CONTRE, 2 ABSTENTIONS - Membres
(7 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION - Non-membres).

Proposition principale: Que soit constituée une Commission des Etudiants-es internationaux-les qui aurait pour but de promouvoir et de défendre les droits des étudiants-es étrangers-ères.
Proposé par le Conseil Central.

Amendement: Biffer "étrangers-ères".
Proposé par CUSA (Université Concordia)
L'amendement est intégré à la proposition principale avec le consentement unanime de l'assemblée.

Vote sur la proposition principale:
ADOpte A LA MAJORITE: 15 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION - Membres
(6 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION - Non-membres).

Proposition principale: Que le Conseil Central reçoive le mandat d'animer des débats dans le mouvement étudiant sur la question de l'adhésion des départements à l'ANEQ et qu'afin de ne pas porter préjudice ni aux associations étudiantes collégiales qui participent à l'ANEQ, ni aux associations de campus d'où seraient issues les associations de départements qui voudraient adhérer à l'ANEQ, que l'hypothèse des futures modalités techniques de participation de ces départements soient:

1. de n'accepter l'adhésion de départements qu'à la condition que leur association de campus ne soit pas membre de l'ANEQ;
2. de n'exiger d'aucune association départementale qu'elle cesse de participer au fonctionnement de son association de campus, même si cette dernière est membre d'un regroupement d'associations d'étudiants et d'étudiantes;
3. de n'octroyer qu'un seul droit de vote par campus que la, ou les, associations départementale(s) de cette université auront, soit à utiliser seule, soit à se partager dans le cas où plus d'une association de département proviendrait de la même université.

4. qu'advenant l'affiliation ou la réaffiliation d'une association de campus, cette ou ces associations départementales perdent, ipso facto, leur droit de vote au profit de cette dernière.

Proposé par le Conseil Central.

Proposition dilatoire: Que la proposition principale soit mise aux voix immédiatement.
Proposé par l'AECSL (St-Laurent), appuyé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal).
ADOpte A LA MAJORITE: 12 POUR, 3 CONTRE - Membres
(5 POUR, 1 CONTRE - Non-membres).

Vote sur la proposition principale:
ADOpte A LA MAJORITE: 6 POUR, 3 CONTRE, 7 ABSTENTIONS - Membres
(0 POUR, 2 CONTRE, 5 ABSTENTIONS - Non-membres).

Proposition principale: Que le XVIIème Congrès tranche la question de l'adhésion d'associations de départements à l'ANEQ.
Proposé par le Conseil Central.

Lecture d'une déclaration de l'AGEQTR (Univ. du Qué. à Trois-Rivières) au Congrès spécial de l'ANEQ.

Proposition privilégiée: Qu'une délégation de l'ANEQ participe au Congrès de la FCE et que celle-ci appelle à la tenue d'actions conjointes ANEQ-FCE pour la satisfaction des revendications étudiantes communes.
Proposé par l'AGEECO (Outaouais), appuyé par l'AGECL (Limoilou).
ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition principale: Be it resolved that ANEQ enter into negotiations with the Canadian Federation of Students to create a joint translation service which will serve as an important tool in improving communication and solidarity between anglophones and francophones students within Quebec, francophone and anglophone students in the others provinces, and between ANEQ and its Canadian counterpart. / Qu'il soit résolu que l'ANEQ entre en négociation avec la Fédération canadienne des étudiants-es pour créer un service conjoint de traduction qui deviendrait un outil important pour améliorer les communications et la solidarité entre étudiants-es francophones et anglophones au Québec, et dans d'autres provinces, et entre l'ANEQ et son équivalent canadien.
Proposé par l'AFEUS (Univ. de Sherbrooke), appuyé par l'AGEECO (Outaouais).
ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition principale: Que l'ANEQ, à la demande d'au moins une association lors des Congrès ou toute réunion nationale, traduise en anglais avant chaque vote les propositions.
Proposé par CUSA(Concordia), appuyé par MSS (Univ. McGill).
ADOpte A LA MAJORITE: 11 POUR, 2 CONTRE, 2 ABSTENTIONS - Membres
(2 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION - Non-membres).

Proposition privilégiée: Que l'on passe immédiatement au point 12. Elections aux postes vacants (Conseil Central, Conseil exécutif).
Proposé par l'AGEECO (Outaouais), appuyé par l'AGEUQAM (Univ. du Qué. à Montréal).
ADOpte A L'UNANIMITE.

12. ELECTIONS AUX POSTES VACANTS (CONSEIL CENTRAL, CONSEIL EXECUTIF)

Proposition principale: Que le Congrès entérine la nomination de Pierre Aganier et Pierre Beauregard comme membres du Conseil Central pour la région de Montréal, de François Lafleur pour la région de l'Estrie, de Claude Dionne pour la région du Centre, de Michel Coderre pour la région de l'Outaouais, de Jacques St-Denis et Alain Brasset pour la région de Québec.
ADOpte A L'UNANIMITE.

ELECTION PARTIELLE AU POSTE DE SECRETAIRE-TRESORIER/E

Candidature de Mona GRAVEL, étudiante au CEGEP de Limoilou.

ELUE A LA MAJORITE: 11 POUR, 1 CONTRE, 3 ABSTENTIONS.

Proposition privilégiée: La Clôture du Congrès spécial.
Proposé par l'AGEECO (Dutaouais), appuyé par l'AECSH (St-Hyacinthe).
ADOpte A L'UNANIMITE.

Guy Bédard, président

Andrée Pomerleau, secrétaire

Guy Larocheffe, président

Charles P. Benoit, secrétaire

/jacques beaudoin

ANNEXE 1

LISTE DES PRESENCES AU CONGRES SPECIAL

Associations étudiantes membres de l'ANEQ:

AESCVM (Cégep du Vieux-Montréal - soir)

Ulysse Plourde
André Gagnon

AGEECLG (Cégep Lionel-Groulx)

Andréa Arsenault
Jean Lalonde
François Giguère

AGEUQAM (Université du Québec à Montréal)

Jean-Pierre Paquet
Céline Séguin
Christian Vaccarini

CUSA (Université Concordia)

Geneviève Morin
Darquise Lafrenière
Robert Lachance

RECSF (Cégep de Saint-Félicien)

Guylaine Bonneau
Danis Pageau

AGEBdB (Cégep de Bois-de-Boulogne)

Valérie Hourdebaigt
Angélique Chatelier

MSS (Université McGill)

Pierre Laliberté
Patrick Gagnon

AGECAT (Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue)

Yvon Rocheleau
Maryse Rousseau

AGECAL (Cégep André-Laurendeau)

Nancy Gendron
Normand Lacasse
René D'Auteuil

AFEUS (Université de Sherbrooke)

Gregory Keays
Michel Des Rosiers

AGECV (Cégep de Victoriaville)

Alain Bissonnette
Benoît Lemay
Eric Forcier

AECS (Cégep de Sherbrooke)

Jean Bernier
François LaFleur
Stéphane

AECSL (Cégep de Saint-Laurent)

Florida Vandette
Lyne Robert
Urbain Prigent Jr

ANNEXE 1 (suite)

AGECST (Cégep de Sorel-Tracy)

Richard Pelland
Eric Ménard
Claude Dionne

AECSTH (Cégep de Saint-Hyacinthe)

Danielle Millette
Catherine Daudelin
Gilbert Drapeau Jr

AGECRA (Cégep de la région de l'amiante)

Jacques Martin
Jacques Létourneau
Claude Côté

AGEJCVM (Cégep du Vieux-Montréal - jour)

Ghislain Drolet
Stéphane Savard
Lucie Brousseau

Nouvelles associations membres entérinées au Congrès:

AGECL (Cégep de Limoillou)

Mona Gravel
Alain Brasset
François Lavoie

AGEECO (Cégep de l'Outaouais)

Suzie Fortin
Michel Coderre
Richard Roy

Associations étudiantes non-membres de l'ANEQ:

AGECEM (Cégep Edouard-Montpetit)

Nicolas Marceau
Jean-Pierre Dion
Isabelle DeMenezes

SOGEOM (Cégep de Maisonneuve)

Andrée Blanchard
Martin Coutu
Michel Déom

AGECFXG (Cégep François-Xavier Garneau)

Charles Leblanc
Philippe Richard
Renaud Lefrançois

AGECTR (Cégep de Trois-Rivières)

Norman Nassif
Gilles Brûlé
Pierre-Yves Milot

SUJAC (John Abbott CEGEP)

Dean Logan
Patrice Falardeau

Association étudiante du Collège L'Assomption
(collégial)

Nathalie Laforest
Nancy Lelong

Association étudiante du Collège L'Assomption
(secondaire)

Martin Janson
Marie-Claude Tanguay
Stéphane Henri

ANNEXE 1 (suite)

AGES (Cégep de Saint-Jérôme)

Nicole Nadon
Guy Grenier
Michèle Bousquet

AGECA (Cégep Ahuntsic)

Dominique Taillon
Nathalie Vallier

Student Association of Heritage Campus

Stéphane Larrière
Carmela Rêno
Wynet Smith

AECG (Cégep de Granby)

Anne-Marie Pierre
Sylvain Audet
François Brodeur

AEDF (Etudes françaises, Université de Mtl)

Marie Thériault

AECJ (Cégep de Joliette)

Michel Breault
Stéphane Tourigny
Stéphane Lavallée

AGECRLI (Cégep de Rivière-du-Loup)

Hugues Renaud
France Lévesque
Sylvain Tanguay

AGEUQTR (Université du Québec à 3-Rivières)

Line Vanier
Marco Vachon
Daniel Gagnon

AGECA (Cégep d'Alma)

Eric Thibeault

AEDCM (Cégep de Matane)

Serge St-Laurent
Sylvain Genest
Johanne Lemay

Les Services Collectifs (Cégep de Ste-Foy)

Michel Baby
Martin Meunier
Lucie Reimnitz

AGECR (Cégep de Rimouski)

Charles Gallant
Thérèse Charette
Carl Brodeur

AGECLP (Cégep de La Pocatière)

Yannick Velucci
Ringo Thatcher

AGEECLL (Cégep de Lévis-Lauzon)

Claude Richard
Annie Uadet
Denis Alain

AGECR (Cégep de Rosemont)

Geneviève Maranda
Gilles Grondin
Patrick Desbiens

ANNEXE 1 (suite)

AGEUQAR (Université du Québec à Rimouski)

Jean Labonté
Marc-André Caron

AGEI (Cégep de Shawinigan)

Louis Gagnon
Luc Bournival

Au total donc, il y eu participation de 19 associations étudiantes membres de l'ANEQ, représentées par 51 délégués-es (35 hommes et 16 femmes). 24 associations étudiantes non-membres étaient pour leur part représentées par 62 délégués-es (41 hommes, 21 femmes).

Etaient également présents-es:

115 observateurs-trices, journalistes étudiants-es, membres du Conseil Central et des comités de l'ANEQ, officiers du Congrès (72 hommes, 43 femmes).

Une journaliste du journal Le Soleil.

De même que les invités suivants:

Michel Fillion, membre du Conseil Central de la Presse Etudiante du Québec (PEQ);

Michel Croteau, porte-parole du Regroupement autonome des jeunes (RAJ);

Claude Vaillancourt, représentant du Syndicat du Transport de Montréal (CSN);

Richard Landry, représentant du Syndicat du Transport de Montréal (CSN);

Gilles Noël, représentant du Syndicat du Transport de Montréal (CSN);

Luc Lemieux, représentant du Syndicat du Transport de Montréal (CSN);

Jacques Morrissette, Président du Syndicat du Transport de Montréal (CSN);

Michel Forget, représentant de la Fédération des Affaires Sociales (CSN);

Guy Bellefeuille, Président de la Fédération des enseignants et enseignantes de CEGEP (CEQ);

Serge Bouchard, Président de l'Association des techniciens de Télé-Métropole (CSN);

Jacques Fleurant, du Magazine Mouvements;

Jaqueline Couture, représentant de la Fédération Nationale des enseignantes et enseignants du Québec (CSN);

Yvon Charbonneau, Président de la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ).

* *
*

ANNEXE 2

DECLARATION DU REGROUPEMENT POUR UN VERITABLE SYNDICAT NATIONAL ETUDIANT (RVSNEQ) AU SUJET DU CONGRES SPECIAL DE L'ANEQ SUR LA REUNIFICATION

Les associations ayant participé au Regroupement pour un véritable syndicat étudiant (RVSNEQ), présentes lors du Congrès spécial de l'ANEQ portant prioritairement sur la réunification, appuient cette initiative prise par l'ANRQ et la considèrent comme un pas en avant important dans l'organisation de la riposte unitaire du mouvement étudiant et la réorganisation de celui-ci au sein d'une association nationale unique, indépendante et démocratique. Cette volonté d'unité exprimée par l'ANEQ depuis son XVIème Congrès est la même que le RVSNEQ a voulu exprimer depuis sa création. Au-delà des divergences passées, la situation actuelle appelle à l'unité de toutes les associations étudiantes en vue de bloquer les attaques que tente de nous imposer le gouvernement. C'est dans cette optique que certaines associations membres du Regroupement ont déjà adhéré à l'ANEQ et que nous participerons à toutes initiatives allant dans le sens d'une mobilisation unitaire dont le 15 novembre peut être le premier pas.

Tous et toutes au 15 novembre!

Pour l'organisation unitaire, indépendante et démocratique de l'ensemble des étudiants-es du Québec:

AGECL (Limoilou)
AGEECO (Outaouais)
AGECTR (Trois-Rivières)
AGEUQTR (Univ. du Qué. à Trois-Rivières)
AGES (St-Jérôme)

ANNEXE 3

DECLARATION DE CINQ ASSOCIATIONS NON-MEMBRES SUR LE PLAN DE RIPOSTE

Nous, délégations non-membres, sommes venus au Congrès de l'ANEQ dans le but de travailler et de délibérer de bonne foi.

Considérant les attaques sans précédent du gouvernement contre nos conditions de vie et d'étude,

Nous avons construit la plateforme de revendications (avec les membres de l'ANEQ) et la faisons nôtre.

Sur cette base, en tant que délégation, nous nous engageons à défendre avec vigueur cette plateforme que nous croyons légitime et au surplus, nous entendons mettre de l'avant le plan de riposte unitaire, seule façon aujourd'hui d'aspirer à des gains véritables pour les étudiants-es du Québec.

Il faut que le Congrès (que nous croyons représentatif de la volonté majoritaire des étudiants-es du Québec) lance un ultime avertissement au gouvernement; que le 15 novembre ne sera qu'un coup de semonce et qu'un refus de négocier de bonne foi pourrait lui valoir une des plus fortes luttes étudiantes jamais vues au Québec. Nous sommes déterminés-es à aller jusqu'au bout.

Par ailleurs, le mouvement étudiant doit être fort et uni et il est de notre responsabilité comme délégations d'A.G. de construire une seule association nationale au Québec, et ce processus est déjà en marche et d'ores et déjà irréversible.

L'ANEQ, par la composition de ses membres, la place qu'elle prend et prendra dans le mouvement étudiant, avec les mots d'ordre qu'elle lance présentement constitue la seule association qui nous permette de mener une lutte face au gouvernement.

En terminant, nous nous engageons comme délégations à ramener positivement dans nos AGES l'adhésion à l'ANEQ.

AGECR (Rosemont)

AGECTR (Trois-Rivières)

AGES (St-Jérôme)

Collège L'Assomption

Collège L'Assomption - polyvalente

ANNEXE 4

DECLARATION DE L'AGEECO SUR LE RESULTAT DU CONGRES SPECIAL:

Quarante trois (43) associations générales étudiantes représentant des dizaines de milliers d'étudiants et d'étudiantes au Québec se sont réunis à Limoilou à l'appel de l'ANEQ, en un congrès de réunification du mouvement étudiant. Une large discussion en toute indépendance et toute démocratie a permis l'adoption d'une plate-forme de revendications permettant d'unifier l'ensemble des étudiants du Québec en un combat pour l'amélioration de leurs conditions de vie et d'étude.

Un plan d'action devant aboutir à la satisfaction de ces revendications a été adopté.

Considérant la gravité des attaques subites par tous, le congrès a pris ses responsabilités il appelle l'ensemble des associations étudiantes du Québec à se joindre à l'ANEQ pour le développement d'une campagne de mobilisation dont la première étape sera une grève d'avertissement de 24 heures le 15 novembre.

Le Congrès a clairement réaffirmé sa volonté de développer, si nécessaire, la mobilisation après le 15 novembre jusqu'à la satisfaction des revendications malgré cet acquis fondamental le Congrès constate que l'unification totale constitue un objectif que nous devons poursuivre et qui est aujourd'hui plus présent que jamais. Le Congrès veut réaffirmer qu'aucune divergence dite idéologique ne doit et ne peut s'opposer au mouvement pour la satisfaction des revendications étudiantes, en ce sens l'ANEQ et les associations présentes à ce Congrès lancent un appel pressant à toutes les associations pour que cessent les divisions qui ne profitent qu'à ceux qui attaquent les étudiants. L'ANEQ, Syndicat National des étudiants du Québec conformément aux décisions du Congrès, engage le combat et appelle l'ensemble des étudiants à leur association à se joindre au mouvement engagé dans ce Congrès et à construire ensemble le mouvement étudiant.

ANNEXE 5

DECLARATION DE L'AGEUQTR SUR LE DEROULEMENT DU CONGRES

Nous de l'AGEUQTR avons défendu au cours des deux (2) dernières années l'idée d'un véritable syndicat national parce que c'est à travers l'unité, créée sur des bases tangibles, perceptibles, unis dans l'action et visant les mêmes objectifs que nous réussissons à atteindre les buts que nous recherchons tous pour tous ceux que nous défendons.

Le Congrès présent, qui pour nous tire à sa fin, malheureusement, nous a apporté la preuve qu'il était possible pour une majorité très large du mouvement étudiant de s'entendre sur des bases de revendications communes, sur des bases d'action communes, sur des perspectives communes.

L'esprit qui a prévalu en cette fin de semaine est peut-être ce qui nous a le plus impressionné et c'est ce qui nous incite à réfléchir sur notre place dans le mouvement étudiant maintenant.

D'ailleurs la question de l'adhésion à l'ANEQ comme notre place dans le mouvement étudiant fut à l'ordre du jour de notre conseil inter-modulaire la semaine passée, elle l'est ce soir ou présentement, au moment où je vous parle, notre conseil siège et discute la plate-forme de revendication et le plan de riposte de l'ANEQ et discutera, si ce n'est pas ce soir, ce sera très bientôt, de notre position face à l'ANEQ.

D'ailleurs à ce propos la question se pose. L'ANEQ est-elle pour nous maintenant l'ASSOCIATION NATIONALE que nous voulons ? ou, autrement dit, l'ANEQ est-elle devenue ce que nous voulions qu'elle devienne ?

Je ne peux vous donner de réponses car je n'ai pas le droit de faire la conclusion d'un débat qui se mène maintenant chez nous mais je peut vous dire, comme je l'ai dit précédemment, la délégation présente ici a été impressionnée par l'esprit qui a régné ici. Vous pouvez être sûrs que cet esprit d'unité, de solidarité sera transmis à nos instances et ce sont eux qui trancheront mais j'ai bon espoir que dans un avenir rapproché le lien sera fait et qu'un autre pas vers l'unité soit franchi. Le Congrès aura été à ce niveau, une réussite.

Pour terminer, je voudrais assurer le Congrès que l'AGEUQTR est, et restera une organisation syndicale vouée à la défense des droits et intérêts des étudiants et ce, sans aucun compromis possible car nos droits; CA NE SE MARCHE PAS !